



SECTION
DE LA
HAUTE-SAÔNE



Compte Rendu du Comité Social d'Administration Local n° 2/2024

Les élus FO-DGFIP ont lu une déclaration liminaire, annexée à ce présent compte-rendu.

1° Approbation du procès-verbal du CSAL n°3/2023

Vote : pour Unanimité

2° Approbation des procès verbaux des CTL 1, 2, 3, 4/2021

Vote : pour Unanimité

3° Projet de règlement intérieur (RI) du comité social d'administration local

Comme évoqué lors du CSAL-FS du 12 décembre 2023, l'ensemble de la parité syndicale avait proposé des amendements au règlement intérieur type des CSAL. Le président explique que ce document est inamovible et non modifiable.

Merci pour ce dialogue social rénové !

Sans entrer dans les détails techniques, il est important que vous sachiez que ce nouveau RI réduit drastiquement les droits des représentants du personnel.

Pour cette raison, nous désapprouvons de manière unanime ce document national.

Vote sur le RI : contre unanimité

Vote sur les amendements proposés : pour unanimité

4° Adoption des ponts naturels pour 2024

Pour 2024, la direction nous propose les ponts suivants :

DDFiP de la Haute-Saône – Ponts naturels 2024

Vendredi 10 mai

Vendredi 16 août

Suite aux remontées des agents, ces propositions satisfont la majorité des personnels.
Compte tenu de la campagne déclarative d'impôt sur le revenu, la direction se rapprochera des services afin d'assurer un accueil au public renforcé le mardi 7 et lundi 13 mai 2024.

Vote : Pour FO-DGFIP // Abstention Solidaires Finances Publiques

5° Programmation annuelle des travaux du CSAL

Conformément au RI et à nos demandes répétées, la direction nous présente un calendrier prévisionnel des CSAL / CSAL FS pour l'année 2024.

Questions diverses :

-Les élus FO-DGFIP demandent des explications sur les statistiques à l'état néant sur la téléphonie du SGC de Luxeuil. Liée à des problèmes techniques, cette situation sera résolue prochainement.
Nous soulignons également une anomalie de téléphone sur le site de la DDFIP.

-Suite à une interrogation de FO-DGFIP, le président souligne l'importance de l'EDR et sa volonté de la renforcer.

-Une expérimentation est en cours sur le transfert du recouvrement forcé des professionnels au PRS.
Le président indique ne pas rejoindre ce projet sur l'année 2024.

Syndicat constructif, progressiste et compréhensif, comptez sur FO-DGFIP 70 en 2024

*Les élus : Julie BOILEAU / Pascal BAULLARD / Vincent RALIOT / Marie-Catherine LEGRAND /
Hayette MANSOURI*

Suppléante : Nathalie Guyot



SECTION



HAUTE-SAÔNE

Déclaration liminaire du Comité Social d'Administration Local n° 2/2024

Monsieur le Président,

Ce mardi 9 janvier, deuxième CSAL de l'année, le dialogue social 2024 s'annonce comme un grand cru !

Conformément aux engagements verbaux du CSAL-FS n°7 du 12 décembre 2023, les représentants FO-DGFIP du CSAL de Haute-Saône réclament deux votes distincts sur l'adoption du règlement intérieur (RI). Le premier sur le règlement intérieur type, le second sur les propositions formulées par l'intersyndicale.

Nous constatons que les revendications et propositions transmises par la Formation Spécialisée (FS) n'ont pas été prises en compte dans le document présenté ce jour. Ce manque de dialogue social est inacceptable ! Le RI tel que soumis au vote ne répond pas aux besoins des représentants du personnel des CSAL et CSAL-FS. Ce RI sert de cadre pour les instances nationales mais aussi pour les CSA locaux. Investis pleinement dans leurs fonctions, nos militants attendent un cadre qui favorise un dialogue serein et constructif. Nous contestons la réduction des droits des personnels dans le nouveau RI.

Il est impératif que le RI garantisse des conditions de travail et de représentation équitables pour tous. Un dialogue social de qualité ne peut se concevoir que dans une durée permettant une discussion approfondie et constructive sur les sujets inscrits à l'ordre du jour.

Lors de ce CSAL, vous nous invitez à examiner les ponts naturels pour 2024. Comme les années précédentes, les avis récoltés auprès des personnels sont favorables à l'obtention des deux journées proposées.

Les élus FO-DGFIP sont satisfaits de pouvoir travailler sur la programmation annuelle des travaux réclamée de longue date.

La création du centre de contact, en 2024, permettra-t-elle enfin de placer notre département sur la carte de France ?

Pour cette nouvelle année, nous resterons proches de tous les agents de la DDFIP 70, de toutes catégories et de tous services confondus, conscients des difficultés existantes ou attendues.